



À DDO, là où il fait bon travailler.

In DDO, work feels like a good place to be.

Votre opportunité de faire la différence !

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal, la ville de Dollard-des-Ormeaux est reconnue dans tout le Québec pour sa qualité de vie, sa diversité, ses espaces verts et ses services aux citoyens. La ville est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. La ville a pour priorité le bon fonctionnement de ses opérations et d'offrir une qualité de vie exemplaire à ses résidents. Les valeurs organisationnelles reposent sur le service aux citoyens, la collaboration entre les services, l'ouverture au changement et innovation, le respect des individus et l'éthique.

Conseiller (ère) en gestion des ressources humaines

Direction des ressources humaines

Échelle salariale : 89 692 \$ à 128 260 \$

Description sommaire

Le rôle consiste à offrir des services d'accompagnement, de conseil et de soutien aux gestionnaires concernant des enjeux de ressources humaines, entre autres dans les domaines de la dotation, des relations de travail et de la santé et la sécurité au travail. La personne soutient les différents services dans la mise en place de mesures adaptées à leur réalité.

Principales responsabilités

La conseillère ou le conseiller est la personne ressource en matière de prévention dans une approche personnalisée, où il ou elle a comme principales fonctions de :

1. Analyser les dossiers d'absentéisme, assurer le suivi avec les employés et les gestionnaires ainsi que les intervenants externes (assurances, CNESST, SAAQ, ...) et mettre en place les meilleures pratiques pour favoriser le rétablissement
2. Maintenir à jour et assurer le suivi du programme de prévention en santé et sécurité du travail.
3. Effectuer des inspections régulières, identifier les risques et coordonner la mise en place de mesures correctives pour assurer la conformité réglementaire
4. Participer aux enquêtes d'incidents et accidents et assurer le suivi rigoureux des actions correctives
5. Collaborer avec les équipes en place pour implanter des solutions durables
6. Préparer des réunions structurées avec un ordre du jour et animer le comité de santé sécurité du travail pour faciliter la discussion et encourager la participation de tous les membres. Assurer le suivi afin de vérifier que les actions convenues ont bien été réalisées
7. Participer, à l'occasion, aux comités de relations de travail
8. Participer, à l'occasion, au processus d'entrevues et sélection du personnel.

Qualifications requises

- Formation universitaire en gestion des ressources humaines, en santé et sécurité au travail ou dans une discipline connexe
- 3 à 5 ans d'expérience en gestion des ressources humaines dans un environnement syndiqué
- Bonne connaissance de la législation pertinente, des normes et pratiques
- Expérience en audit santé et sécurité du travail, tant à l'interne qu'à l'externe
- Membre de l'ordre des conseillers en ressources humaines
- Capacité à analyser des situations complexes et à communiquer efficacement
- Autonomie, rigueur, esprit d'analyse et capacité à gérer plusieurs priorités.

Pourquoi se joindre à la ville de Dollard-des-Ormeaux ?

- Ville dynamique axée sur l'innovation et la collaboration
- Reconnu pour la convivialité et un bon climat de travail
- Défis intéressants du poste
- Milieu humain où les employés peuvent s'épanouir
- Rémunérations et avantages sociaux concurrentiels
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Veuillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca ainsi qu'une lettre de présentation et le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le 13 février 2026.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

* *Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*

